



Lauréate 2014
Nathalie Verlinden
Bistrot La Jeanneke
Meaux



Lauréat 2014
Denis Lapret - LEM
Montereau-sur-le-Jard



Lauréat 2014
Jean-Marc Borie - Eurosmart
Lagny-sur-Marne



Lauréat(e) 2015



Concours 2015

Reprendre [✓]
une entreprise
& Réussir
en Seine-et-Marne

Prix d'une valeur de 10 000 €

↳ ! Envoyer le dossier
avant le 18 mai 2015

Vous avez repris une entreprise en Seine-et-Marne et contribué au développement de ses savoir-faire et de ses emplois sur le territoire ?

Alors participez à notre concours et tentez de gagner de la visibilité (via une campagne médiatique de votre entreprise) et des prestations d'une valeur de 10 000 € !

Catégories :

- TPE (0 à 10 salariés)
- PME (10 à 250 salariés)

Date limite de dépôt
des dossiers

Le 18 mai 2015

Critères d'éligibilité

- > Être le représentant légal de l'entreprise
- > Avoir repris une entreprise durant la période du 31/12/2010 au 31/12/2013 inclus
- > Exercer l'activité sous forme de société (EURL, SARL, SA, SAS ou autre) ou en entreprise individuelle
- > Être immatriculé en Seine-et-Marne au registre du commerce et des sociétés et/ou répertoire des métiers
- > Être à jour de ses obligations sociales et fiscales

Remise des prix
9 juin 2015 à
la CCI Seine-et-Marne

Dossier de candidature et règlement sur

➤ www.seineetmarne.cci.fr ➤

Contact

CCI Seine-et-Marne - Corinne De Oliveira
corinne.deoliveira@seineetmarne.cci.fr

01 74 60 51 00

La CCI Seine-et-Marne à votre écoute

